



# Réalités et responsabilités financières des populations étudiantes adultes au collégial

*Colloque de l'Association québécoise des responsables de  
l'aide financière aux étudiants, 7 novembre, Lévis*

---

**Éric Richard**

Département de sociologie

Membre de l'Observatoire Jeunes et société, INRS

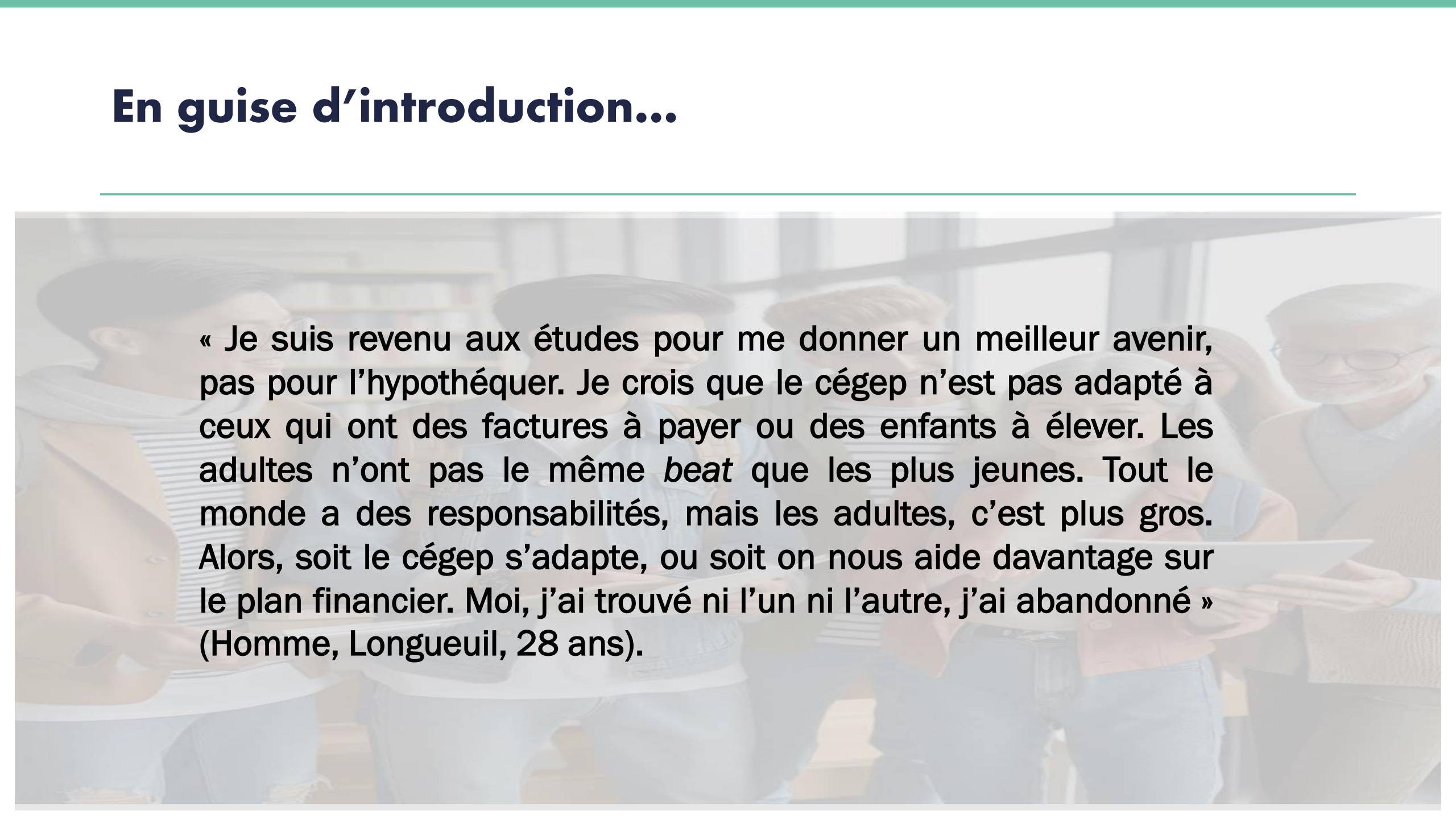
Chercheur affilié à ECOBES

Remerciements au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour avoir subventionné nos travaux dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (11229) et pour en soutenir la diffusion par le Programme d'aide à la diffusion des résultats de recherche au collégial (13313).



## En guise d'introduction...

---



« Je suis revenu aux études pour me donner un meilleur avenir, pas pour l'hypothéquer. Je crois que le cégep n'est pas adapté à ceux qui ont des factures à payer ou des enfants à élever. Les adultes n'ont pas le même *beat* que les plus jeunes. Tout le monde a des responsabilités, mais les adultes, c'est plus gros. Alors, soit le cégep s'adapte, ou soit on nous aide davantage sur le plan financier. Moi, j'ai trouvé ni l'un ni l'autre, j'ai abandonné »  
(Homme, Longueuil, 28 ans).

# Plan de la présentation

---

- **Mise en contexte** (notion d'étudiant.e adulte au cégep, travaux de recherche, constat à l'origine des travaux)
- **Caractéristiques des étudiants.es adultes au collégial**
- **Interlude # 1**
- **Situation financière** (sources de financement, inquiétudes financières, appréciation de leur situation financière, évolution de leur situation financière, raisons d'abandon, situation financière propice à la poursuite des études?)
- **Interlude # 2**
- **Pistes d'action et d'intervention, discussion, échanges d'idées**



# Précisions sur la notion d'étudiant.e « adulte » au cégep

---

- 24 ans et plus
- « Rapport non traditionnel » aux études (non-linéarité des parcours, responsabilités)
- Une diversité de parcours (retour aux études, retour aux études en contexte d'immigration, apprendre pour le plaisir, première inscription au postsecondaire, etc.)
- Des facteurs particuliers situationnel, dispositionnel, institutionnel et informationnel qui font obstacles à la persévérance.

# Travaux sur lesquels s'appuient la présentation

---

## ➤ **Enquête longitudinale par questionnaire autoadministré en ligne sur 5 semestres dans 25 collèges (2020-2023)**

- 1 015 étudiants.es éligibles au suivi longitudinal. Plusieurs commentaires sur la situation financière.
- 189 étudiants.es ayant explicitement exprimé avoir abandonné les études collégiales
- 25 entretiens semi-dirigés réalisés avec des étudiants.es ayant abandonné (Richard, 2022a, 2022b, 2023a, 2023b, 2024; Richard et Veilleux, 2023)

## ➤ **Données provenant du SPEC 2021 (Sondage sur la population étudiante des cégeps) (2022-2023)**

- Échantillon de 2 426 étudiants.es comparé aux autres participants ( $n = 19\,746$ ) (Richard et Gaudreault, 2023; Richard et collab., 2023)

# Constat à l'origine des travaux

## Une diplomation moindre au DEC chez les étudiants.es de 24 ans et plus

Taux de diplomation des étudiants, ensemble des collèges du réseau public, selon le groupe d'âge, selon la durée, **population A**, cohortes 2007 à 2016

| Cohortes | Taux de diplomation (%), tout collège, tout programme, durée minimale |                | Taux de diplomation (%), tout collège, tout programme, durée minimale + 2 ans |                |
|----------|---|----------------|---|----------------|
|          | Moins de 24 ans   | 24 ans et plus | Moins de 24 ans   | 24 ans et plus |
| 2007     | 34,3 %  | 19,9 %         | 62,4 %  | 42,0 %         |
| 2008     | 34,6 %  | 17,6 %         | 62,1 %  | 41,3 %         |
| 2009     | 33,3 %  | 17,7 %         | 61,8 %  | 38,4 %         |
| 2010     | 31,9 %  | 15,5 %         | 61,7 %  | 38,0 %         |
| 2011     | 32,1 %  | 18,4 %         | 62,1 %  | 37,3 %         |
| 2012     | 33,3 %  | 18,3 %         | 63,0 %  | 39,2 %         |
| 2013     | 32,7 %  | 19,6 %         | 63,3 %  | 40,1 %         |
| 2014     | 32,0 %  | 19,9 %         | 62,6 %  | 41,1 %         |
| 2015     | 31,4 %  | 19,1 %         | 62,4 %  | 42,5 %         |
| 2016     | 30,8 %  | 18,1 %         | 62,5 %  | 43,1 %         |

Le portrait de la situation peut être différent si l'on tient compte des étudiants de la **population B**. Pour la population B de la cohorte 2007, tous secteurs confondus, qui n'avaient pas de DEC avant d'entreprendre leur nouveau programme d'études, en date du 20 octobre 2017, 57,6 % d'entre eux ont obtenu un diplôme contre 65,1 % chez les moins de 24 ans de la population B. Bien que cet écart soit moins important, il demeure statistiquement significatif ( $\text{khi}^2 = 61\,459$  ;  $p < ,001$ ).

# Caractéristiques des étudiants.es adulte au collégial

---

- Âge moyen = 32,7 ans, âge median = 30 ans.
- Plus de personnes s'identifiant au genre féminin.
- Personnes à charge, principalement des enfants (1/3 est un parent étudiant), proche aidance.
- Travail rémunéré et responsabilités professionnelles plus engageantes.
- Indépendance financière nettement plus importante, moyens moindres de financement des études. Ou une dépendance financière qui se déplace des parents vers le (la) partenaire de vie.
- Diversité des parcours : retour aux études, multiples inscriptions au fil des années, expériences de différents ordres d'enseignement, va-et-vient entre les études le marché du travail, sinuosité marquée par l'échec, plusieurs interruptions.
- Étudiants.es de première generation (EPG).
- Antécédents scolaires plus faibles.
- Inscription dans un programme technique (> 80%).
- Immigration récente (< 5 ans au Québec) (citoyens canadiens, residents permanents, étudiants.es internationaux).
- Entre 8 % et 10 % des effectifs étudiants du collégial.



# Interlude # 1 : questions ou commentaires?

---



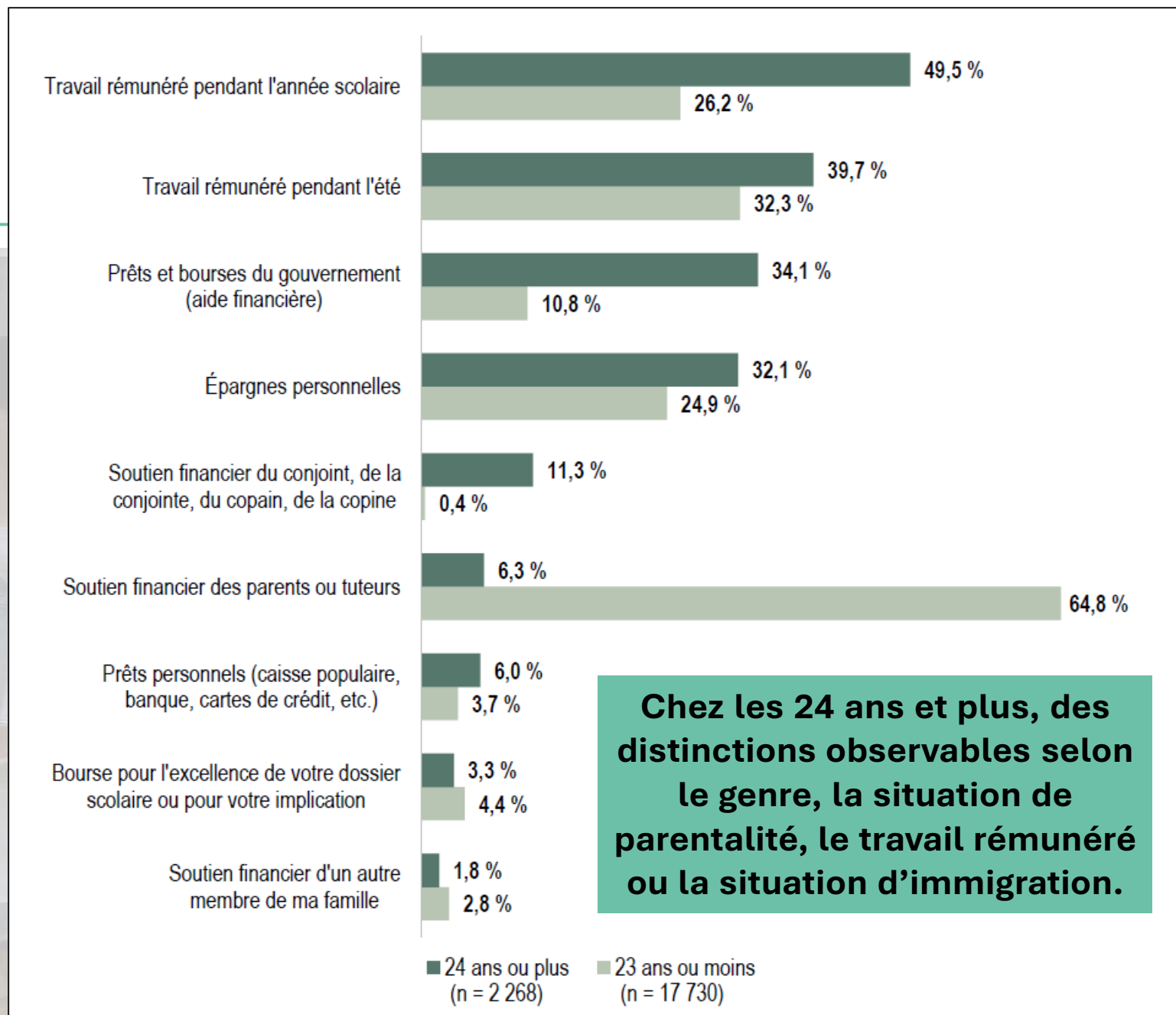


# Sources de financement principales des études

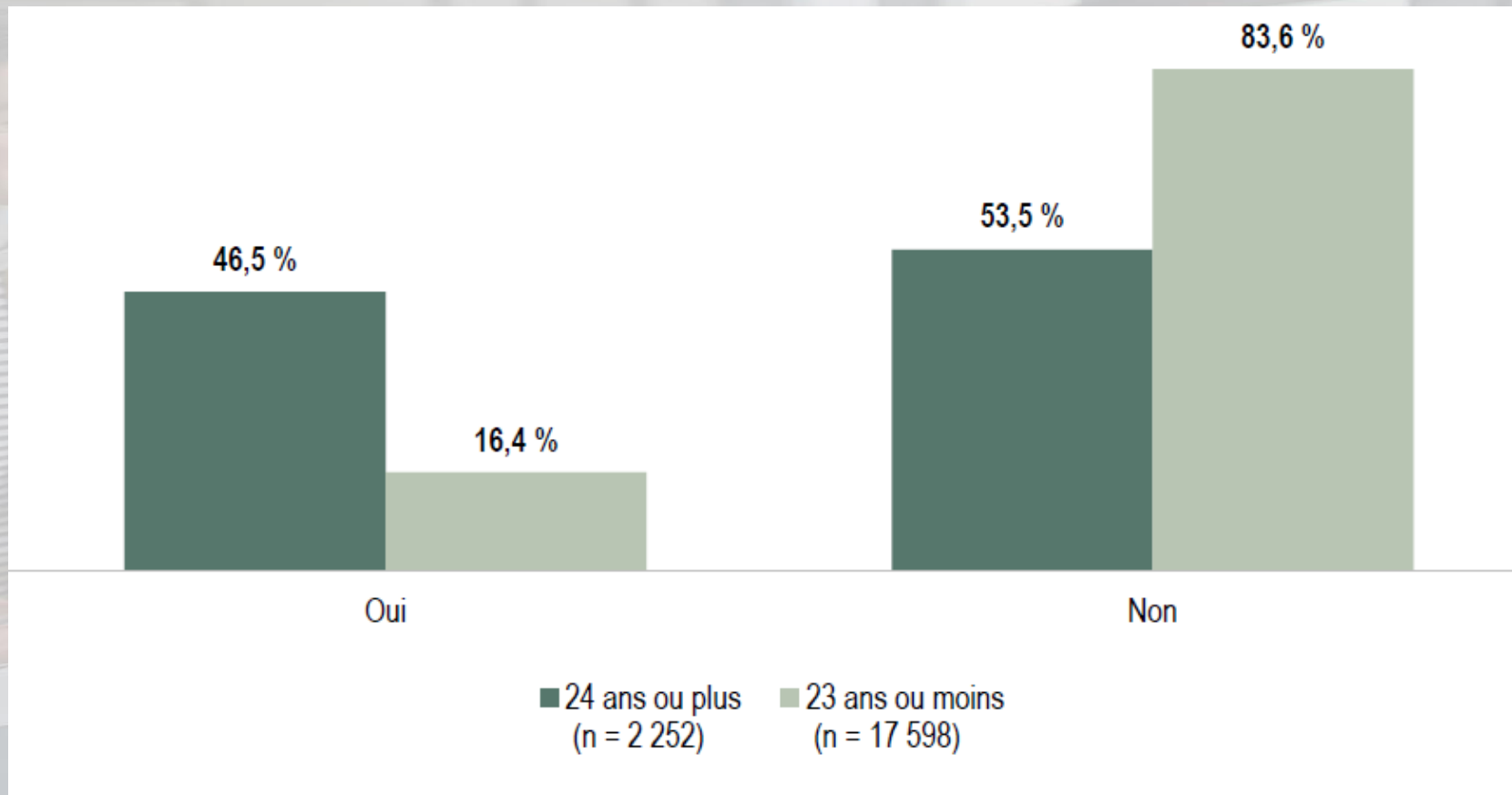
Les étudiants.es de 24 ans et plus n'identifient presque jamais (6,3 %) le soutien parental comme source de financement des études, contrairement à leurs pairs plus jeunes pour lesquels il s'agit de la principale source (64,8 %).

Les étudiants.es de 24 ans et plus déclarent davantage les sources de financement suivantes :

- le travail rémunéré pendant l'année scolaire,
- le travail rémunéré pendant l'été,
- l'aide financière aux études,
- les épargnes personnelles,
- le soutien financier du (de la) conjoint.e
- les prêts personnels (banques, cartes de crédit...)



# Inquiétudes financières



Source : Richard et al., 2023

# Inquiétudes financières

---

Les principales raisons expliquant les inquiétudes financières exprimées par les étudiants.es de 24 ans et plus et plus fréquentes que chez leurs pairs de 23 ans et moins sont :

- *les dettes personnelles qui s'accumulent* (respectivement 50,9 % et 24,4 %),
- *la difficulté à payer les dépenses de base* (44,6 % et 32,9 %),
- *l'attente des prêts et bourses* (23,8 % et 17,3 %),
- *les factures en retard (téléphone, électricité, etc.) qui s'accumulent* (14,7 % et 8,7 %),
- *le fait d'être le soutien de famille* (13,1 % et 9,4 %).



# Appréciation de leur situation financière au premier semestre

(non-AFE) (reçoivent de l'AFE) \*\*\* = différence significative entre non-AFE et AFE < ,001

- Je n'ai pas plus de problèmes financiers (36,7 %) (15,6 %) \*\*\*
- J'estime que je me prive et que je dois restreindre mes dépenses (55,4 %) (63,5 %) \*\*\*
- Je me sens plus stressé(e) en lien avec l'argent (sentiment de dépendance, perte d'autonomie, privations, ne pas pouvoir accumuler de l'argent pour la retraite, etc.) (35,0 %) (45,0 %) \*\*\*
- J'aimerais travailler plus pour tout payer, mais je n'y arrive pas (manque de temps, horaires non compatibles, etc.) (30,3 %) (39,2 %) \*\*\*
- J'ai besoin de l'aide financière aux études du gouvernement (prêts et bourses) pour subvenir à mes besoins (27,0 %) (55,7 %) \*\*\*
- J'ai besoin de soutien financier de ma famille et/ou de mon/ma conjoint(e) (19,3 %) (22,1 %)
- L'aide financière aux études du gouvernement (prêts et bourses) est insuffisante (19,2 %) (43,3 %) \*\*\*
- J'estime que ma situation financière actuelle peut nuire à la poursuite de mes études (18,4 %) (23,1 %) \*\*\*
- Je m'endette plus et cela nuit à ma situation financière (17,1 %) (25,3 %) \*\*\*
- Je manque d'argent (je n'arrive pas à payer mon loyer, mes factures, je vis de l'insécurité alimentaire, etc.) (7,5 %) (10,5 %)

# Évolution de la situation financière au fil des semestres

---

- Globalement, les données révèlent que les restrictions et les privations perdurent, et que le stress lié aux ressources financières est omniprésent, tout au long du parcours collégial des étudiants.es adultes.
- L'énoncé « je me prive et que je dois restreindre mes dépenses » demeure le plus fréquemment mentionné.
- Bien que l'énoncé « Je manque d'argent (je n'arrive pas à payer mon loyer, mes factures, je vis de l'insécurité alimentaire, etc.) » soit le moins fréquemment sélectionné, il faut quand même souligner qu'il est identifié par près de 10 % des étudiants.es adultes à chaque semestre.
- La proportion d'étudiants.es adultes déclarant que leur situation financière peut nuire à la poursuite de leurs études varie entre 13,0 % et 18,4 % selon les semestres.
- Les énoncés concernant le fait de se sentir stressé.e à cause des ressources monétaires et le désir de travailler davantage pour avoir plus de revenus prennent de l'importance au fil des semestres.
- La proportion d'étudiants.es indiquant avoir « besoin de l'aide financière aux études du gouvernement pour subvenir à mes besoins » passe de 27,0 % au premier semestre à 37,4 % au quatrième semestre.
- Les étudiants.es adultes considèrent de plus en plus au fil des semestres que « L'aide financière aux études du gouvernement est insuffisante ».

# Évolution de la situation financière au fil des semestres

---

« Difficile de vivre avec 1500 \$ par mois des prêts et bourses. Au début j'endurais, mais là je n'y arrive plus. » (Homme, Gaspé, 34 ans)

« Le calcul des prêts et bourses est vraiment mauvais. Pour la première année, j'avais déclaré 26 000 \$ de revenus et j'avais 1200 \$ par mois. Pour la deuxième année, j'ai déclaré 16 000 \$ et j'ai 485 \$ par mois... Comment calculent-ils? Comment est-ce possible d'arriver financièrement? Je vais tout lâcher. » (Femme, Granby, 36 ans)



# Raisons de l'abandon du projet d'études

## Répartition en % des étudiantes et étudiants adultes selon les raisons expliquant l'abandon du projet d'études

| Raison  | %    |
|---|------|
| Situation financière précaire                             | 31,0 |
| Conciliation travail/études/famille difficile             | 25,3 |
| Retour en emploi/réorientation                            | 23,6 |
| Manque de motivation                                      | 23,0 |
| Problèmes de santé (physique et psychologique)            | 23,0 |
| Situations relatives à la COVID-19                        | 21,3 |
| Mauvais résultats scolaires                               | 10,9 |
| Insatisfaction sur le milieu collégial                    | 9,8  |
| Autres problèmes personnels                               | 3,4  |
| Enjeux relationnels avec d'autres étudiantes et étudiants | 1,1  |

n = 174 (15 personnes participantes n'ont indiqué aucune raison)

En entretien, 80% des étudiants.es adultes abordent les soucis financiers et les privations qui en découlent.

# Une situation financière propice à la poursuite des études?

Répartition des participants à la question *Globalement, considérez-vous votre situation économique propice à la réussite de vos études collégiales ?*, selon le semestre d'inscription

|            | 2 <sup>e</sup> semestre<br>(n = 764) | 3 <sup>e</sup> semestre<br>(n = 571) | 4 <sup>e</sup> semestre<br>(n = 439) | 5 <sup>e</sup> semestre<br>(n = 340) |
|------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Aucunement | 8,0 %                                | 8,6 %                                | 9,6 %                                | 9,1 %                                |
| Très peu   | 26,0 %                               | 33,1 %                               | 29,1 %                               | 34,7 %                               |
| Assez      | 47,0 %                               | 44,8 %                               | 46,0 %                               | 40,0 %                               |
| Totalement | 19,0 %                               | 13,5 %                               | 15,3 %                               | 16,2 %                               |
| Total      | 100 %                                | 100 %                                | 100 %                                | 100 %                                |

# Interlude # 2 : questions ou commentaires?

---





# Des pistes d'action ou d'intervention

---

## Quelques constats en vrac...

Les enjeux financiers des étudiants.es adultes percolent à travers les différents obstacles situationnels, dispositionnels et institutionnels qui jalonnent leurs parcours scolaires aux études supérieures.

En somme, 1) des responsabilités financières plus grandes, 2) moins de soutien parental, 3) une dépendance importante à l'égard de l'AFE octroyée par le gouvernement, 4) une dépendance accrue auprès d'un.e partenaire de vie, 5) des préoccupations financières à court terme (le paiement des factures) ou à long terme (les dettes qui s'accumulent), 6) des incertitudes dans l'attente des prêts et bourses, 7) des inquiétudes quant aux responsabilités économiques familiales, 8) des inégalités qui ont tendance à les distinguer des étudiants.es plus jeunes, d'une part, et des situations inégalitaires selon leurs caractéristiques et leurs conditions de vie, d'autre part.

Autant d'éléments ne favorisant pas la persévérance et la réussite...

# Des pistes d'action ou d'intervention

---

- **Le premier lieu d'intervention est celui de l'AFE en ce qui concerne l'accessibilité et, surtout, les allocations qui semblent insuffisantes. Le système d'AFE est-il adapté aux réalités des cégépiens.es « adultes » ?**

**Bonifier les prêts, augmenter les bourses. Réévaluer certains paramètres pour faciliter le retour aux études à temps plein (CCAFE, 2016; Richard, 2024). Bonification pour les étudiants.es à temps partiel (ACDEAULF, 2012; AGEEFEP, 2021 ; CCAFE, 2016).**

- **Des pistes complémentaires de financement : congé-éducation, taux d'intérêt privilégié à long terme sur les prêts étudiants, congé d'intérêt au remboursement des prêts, sursis de paiement des dettes d'études initiales, voire d'autres paiements, crédits d'impôts sur les intérêts de dettes hypothécaires (Richard et Veilleux, 2023; Richard, 2024).**
- **Actualiser et bonifier le soutien financier (principalement l'AFE) sans compromettre la situation actuelle et l'avenir financier des étudiants.es (Richard, 2024).**

# Des pistes d'action ou d'intervention

---

- **Améliorer le soutien financier aux personnes candidates à la RAC (CSE, 2022), mieux faire connaître la RAC (Richard, 2024).**
- **Penser à une offre plus large de personnalisation des parcours scolaires et favoriser les parcours flexibles (formation accélérée, allongée, bi(co)modale, etc.) (Mercier et al., 2021; Richard et Veilleux, 2023).**

**Dans une perspective de flexibilisation des parcours, il est possible de penser à :**

- **des cours de soir ou de fin de semaine;**
  - **l'accès à la formation à temps partiel;**
  - **la proximité géographique des lieux de formation (campus satellites ou antennes);**
  - **des formules d'apprentissage en mode virtuel, hybride ou bi(co)modal (Paquelin et Chantal, 2019).**
- **Évaluer la nécessité de certaines dépenses demandées aux étudiants.es (matériel et appareils électroniques, uniformes, etc.) (Lapointe Therrien et Richard, 2021).**



# Des pistes d'action ou d'intervention

---

- **Développer des services et adopter des politiques adaptés aux réalités des étudiants.es plus âgés, pas seulement aux parents étudiants (Richard, 2024). Bien qu'il soit incontournable d'adopter une politique de coordination de la famille, du travail et des études dans tous les établissements d'enseignement supérieur (Coalition pour la conciliation famille-travail-études, 2016 ; Yagoubi et Tremblay, 2022; Tremblay et Harvey, 2024), ces politiques doivent inclure des mesures pour les étudiants.es plus âgés sans enfant à charge.**
- **Offrir des mesures dédiées aux étudiants.es assumant des responsabilités familiales ou de proche-aidance : réseautage entre pairs, ateliers, gardiennage gratuit, statut permettant des accommodements, soutien matériel, etc. (Nadeau, 2015).**
- **Alléger les soucis organisationnels des étudiants.es adultes en fournissant les horaires de cours plus tôt et penser les horaires de certains programmes en fonction de l'articulation des responsabilités scolaires, familiales, personnelles et professionnelles (Richard, 2023).**

# Des pistes d'action ou d'intervention

---

- **Bonifier l'offre de services adaptée aux étudiants.es plus âgés. Un soutien psychosocial : les besoins les plus évoqués par les étudiants.es adultes au cégep sont le contrôle du stress, la résolution de problèmes financiers, la gestion du temps (Richard et al., 2023); des services de garde avec des heures d'ouverture atypiques (Ministère de la Famille, 2019), des services-conseils sur le plan financier : les adultes ne connaissant pas toutes les options de financement d'un retour aux études (programme de prêts, REER, financement par l'employeur, régime d'épargne étude, etc.) (ACDEAULF et ICÉA, 2013).**
- **Encourager et soutenir les initiatives locales des collèges qui favorisent l'articulation des responsabilités scolaires, familiales, personnelles et professionnelles des étudiants.es adultes en s'appuyant sur une connaissance des réalités locales de chaque établissement.**

## En guise de conclusion...

---

Les échanges (entretiens semi-dirigés, courriels, conversations informelles) que nous avons eus avec les cégépiens.es adultes durant nos travaux amènent à constater que ce qu'ils et elles demandent est simple : une situation financière favorable à la poursuite de leurs études collégiales jusqu'à l'obtention d'un diplôme et des conditions qui ne mettront pas leur avenir économique en péril pour avoir fait le « choix » de revenir aux études à un âge avancé.



# Références

---

- ACDEAULF. (2012). *Mémoire sur l'accessibilité et la participation des adultes à l'enseignement supérieur*. Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française.
- ACDEAULF et ICÉA. (2013). *La place des adultes dans les universités québécoises : un enjeu de société*. Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française et Institut de coopération pour l'éducation des adultes.
- AGEEFEP. (2021). *19e congrès biennal de l'AGEEFEP. 17 octobre 2021. Cahier du participant*. Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté de l'éducation permanente.
- CCAFE. (2016). *L'accessibilité financière des adultes aux projets d'études et de formation*. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études.
- CSE. (2022). *La reconnaissance des acquis et des compétences au collégial : Une avenue à optimiser et à promouvoir*. Conseil supérieur de l'éducation.
- Coalition pour la conciliation famille-travail-études. (2016). *Plateforme politique pour faire face aux nouveaux défis*. Coalition pour la conciliation famille-travail-études.
- Lapointe Therrien, I. et Richard, É. (2021). Les étudiants adultes au collégial. Les comprendre pour mieux les soutenir. *Pédagogie collégiale*, 35(1), 16-24.
- Mercier, J.-P., Brossard, L., Parent-Poisson, N. et Dalle, C. (2021). *Besoins des mères-étudiantes et stratégies institutionnelles en matière d'articulation études-famille-emploi*. Institut de coopération pour l'éducation des adultes et Université du Québec à Montréal.
- Ministère de la Famille. (2019). *Les besoins de garde des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'études - Rapport de recherche*. Ministère de la famille.
- Nadeau, V. (2015). *La conciliation famille-études au niveau collégial : comment favoriser l'accès aux parents-étudiants ?* Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale.
- Paquelin, D. et Chantal, M. (2019). *Flexibilisation : principes et repères. Guide à l'intention des établissements d'enseignement supérieur*. Université Laval.
- Richard, É. (2022a). Qui sont les personnes étudiantes adultes à l'enseignement supérieur collégial québécois ? *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 24(3), 123-144.
- Richard, É. (2022b). Les raccrocheurs adultes au collégial. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 12(1), 58-61.
- Richard, É. (2023a). Difficultés rencontrées par les étudiants adultes au collégial. *Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 53(2), 15-31.



# Références... suite

---

- Richard, É. (2023b). *Parcours scolaires, persévérance et abandon des étudiants adultes au collégial : enquête longitudinale*. Rapport de recherche PAREA. Campus Notre-Dame-de-Foy.
- Richard, É. (2024). Situation financière des étudiant-es adultes au collégial : des réalités et des responsabilités inégalitaires. *Revue du CREMIS*, 15(1), 11-16.
- Richard, É. et Gaudreault, M. M. (2023). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : fascicule technique portant sur les étudiantes et les étudiants avec des enfants à charge*. ÉCOBES – Recherche et transfert ; CRISPESH ; IRIPII.
- Richard, É., Tardif, S., Gaudreault, M. M. et Savard, C. (2023). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial, à partir des données du SPEC 1 2021 : rapport de recherche spécifique portant sur les étudiantes et les étudiants de 24 ans et plus*. ÉCOBES – Recherche et transfert ; CRISPESH ; IRIPII.
- Richard, É. et Veilleux, J. (2023). Et si le PARES permettait de prévenir le décrochage des étudiantes et étudiants adultes au collégial ? *Pédagogie collégiale*, 37(1), 53-61.
- Tremblay, D.-G. et Harvey, V. (2024). *La conciliation famille-travail-études dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec. Les mesures et initiatives des universités et des cégeps*. Ministère de l'enseignement supérieur.
- Yagoubi, A. et Tremblay, D.-G. (2022). *La conciliation famille-travail-études dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec. Mesures et initiatives des universités et des cégeps*. Ministère de l'enseignement supérieur.